



HÔPITAUX PUBLICS : ACCORD FÉDÉRAL SOINS DE SANTÉ IFIC ET AUTRES MESURES !

Le secteur fédéral de la santé se trouve à un carrefour historique en termes de refinancement et d'améliorations des conditions de travail.

Ce 24 juin 2021, les organisations syndicales du secteur public valident en Comité A le premier protocole d'accord concernant la mise en œuvre de **l'accord sectoriel fédéral de la santé 2020**.

Pour rappel cet accord prévoyait plusieurs mesures pour les travailleurs :

500 MILLIONS D'EUROS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'IFIC DANS LES HÔPITAUX
AVEC UN VOLET PARTICULIER CONCERNANT LES HÔPITAUX PUBLICS

100 MILLIONS D'EUROS POUR DES MESURES QUALITATIVES POUR LE PERSONNEL
QUI PERMETTENT DE **RENDRE LES MÉTIERS DE LA SANTÉ PLUS ATTRACTIFS** ET QUI
PERMETTRONT **DE TROUVER UN MEILLEUR ÉQUILIBRE ENTRE VIE**
PROFESSIONNELLE ET VIE PRIVÉE TELLES QUE :

- 1) Pour les salaires** : nouveau modèle salarial IFIC public, reconnaissances des compétences acquises, accord en groupe de travail tripartite "second pilier de pension" (reste à déterminer la procédure juridique pour débloquer les moyens) ...
- 2) Amélioration qualitative fondamentale des conditions de travail** : les discussions se poursuivent en un groupe de travail tripartite
- 3) Mesures préventives en cas de crise de santé** comme celle que nous vivons
- 4) Améliorations structurelles** : un groupe de travail tripartite sur l'attractivité des métiers est créé, thèmes déjà abordés : formations et normes d'encadrement

Mais rien encore sur les mesures de fin de carrière, la réduction du temps de travail, ...

L'accord de juin 2020 concerne la 1ère phase de la mise en œuvre de l'IFIC dans les hôpitaux publics. Ceci n'est qu'une première étape à la concrétisation de cette mesure qui devra être encore concertée au niveau des communautés et régions et enfin au niveau local.

Il reste encore du pain sur la planche : pas encore assez de concret pour les autres mesures et aux yeux de la CGSP, la mise en œuvre de l'IFIC n'est pas un objectif ultime pour une revalorisation quantitative des travailleurs du secteur public.

**EN MARGE DES NÉGOCIATIONS DE CE 24 JUIN (COMITÉ A) NOUS VOULONS RAPPELER
AU MINISTRE DE LA SANTÉ ET AUX MEMBRES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL QU'
IL FAUT POURSUIVRE LES DISCUSSIONS SUR LES VOLETS NON ENCORE CONCRÉTISÉS
DE L'ACCORD FÉDÉRAL !**

ON NE LÂCHERA RIEN !

